

AUDIENCE LABS SAS

Société Anonyme
Au capital de 3.485.820 euros
Siège social : 2 place Louis Pradel
69001 LYON

R.C.S. 533.030.698

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXERCICE CLOS LE 31/12/2014

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre gestion et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31/12/2014.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés avec le présent rapport afin de vous permettre de vous prononcer dans les formes et délais statutaires.

Situation et Activité de la Société au cours de l'exercice écoulé :

L'exercice 2014 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 1.141.998 euros.

Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

Autres achats et charges externes :	511 464
Impôts, taxe et versements assimilés :	4 349
Salaires et traitements :	148.453
Charges sociales :	35.174
Dotations aux Amortissements et Dépréciations :	497.701
Autres charges :	24

Le résultat d'exploitation ressort à -34 516 euros permettant de dégager un résultat courant avant impôt de -29 955 euros.

Compte tenu du fait que nous avons engagé un certain nombre de dépenses en recherche et développement, nous avons déclaré un crédit d'impôt recherche (CIR).

L'exonération partielle d'impôt sur les sociétés ainsi que l'affectation du CIR ont eu pour effet sur l'activité de l'exercice la génération d'un résultat net bénéficiaire de 103 046 euros.

Notre trésorerie, à la clôture de l'exercice, était de 796.117 euros. Les liquidités en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evénements importants survenus au cours de l'exercice écoulé et depuis la clôture de celui-ci

L'exercice écoulé a été marqué par divers événements ci-après relatés :

Toujours dans la même dynamique, en plus des partenariats acquis en 2013, nous avons développé notre activité avec de nouvelles régies publicitaires tout au long de l'exercice 2014. L'activité étrangère a encore connu une forte expansion, elle a représenté un peu plus de 40% du CA de l'exercice 2014.

Nous travaillons à la fois sur la diminution des coûts d'envoi et sur une minimisation de notre dépendance. Nous mixons les envois en utilisant des prestataires et notre propre solution.

Afin de se développer sur le marché, la technologie LeadMinute fait désormais partie intégrante d'une solution d'envoi d'emails qui se nomme Inboxman. Cette plateforme a pour but de concurrencer les acteurs Américains spécialisés dans l'envoi d'emails de masse tels que Mailchimp, Sendgrid et Campaign Commander. Au-delà de l'aspect tarifaire, nous avons mis l'accent sur la facilité d'utilisation et l'efficacité de la solution Inboxman. Le produit est adaptable à tous types d'entreprises, sans distinction de taille ou de volume de campagnes envoyées.

Compte tenu de l'effort que nous mettons au développement d'Inboxman notre objectif est de stabiliser notre part de CA affiliation pour 2015 tout en améliorant nos couts d'envoi et à partir de 2016 nous envisageons une progression du CA affiliation de 10% par an et en parallèle avec le développement d'Inboxman nous générerons une croissance et une rentabilité significative à partir de 2016.

Nous avons, afin notamment de financer le développement de la société, réalisé les augmentations de capital suivantes, constatées par le Conseil d'Administration :

- le 28 avril 2014, pour une souscription totale prime d'émission incluse d'un montant de 280.000 euros avec la création de 35.000 actions nouvelles ;

- le 26 mai 2014, pour une souscription totale prime d'émission incluse d'un montant de 563.160 euros avec la création de 70.395 actions nouvelles ;

- le 30 décembre 2014, pour une souscription totale prime d'émission incluse d'un montant de 162.824 euros avec la création de 20.353 actions nouvelles ;

A la suite de quoi, le capital social était fixé au 31 décembre 2014 à la somme de 3 384 055 (trois millions trois cent quatre-vingt quatre mille cinquante cinq euros), divisé en 676 811 (six cent soixante seize mille huit cent onze) actions d'une valeur nominale de 5 (cinq) euros chacune.

Il est précisé qu'une nouvelle augmentation de capital a eu lieu après la clôture de l'exercice portant ainsi le capital social à la somme de 3 485 820 (trois millions quatre cent quatre-vingt cinq mille huit cent vingt) euros, divisé en 697 164 (six cent quatre-vingt dix sept mille cent soixante quatre) actions d'une valeur nominale de 5 (cinq) euros chacune.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

Nous allons porter nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à juste niveau des frais fixes de structures.

Nos différentes augmentations de capital vont nous permettre de consolider notre croissance et à terme d'introduire sur le marché, le fruit de nos recherches [Leadminute] pour l'exercice 2015, nous ouvrant de nouvelles perspectives de croissance.

Audience Labs va donc renforcer ses capacités de traitement de données, développer sa propre solution de diffusion des campagnes et accroître significativement son budget communication afin d'adresser le marché européen et s'affirmer comme une référence des solutions de gestion de campagnes multi-canal (email, bannières, médias sociaux...).

Dans le cadre du développement de son activité, la société Audience Labs est en cours de création d'une filiale basée aux Etats-unis. Les 2 axes principaux ayant motivé cette création sont la veille et l'acquisition de part de marché aux USA. Le choix s'est portée sur cette région du monde compte tenu de son attractivité et au vu de la maturité de son écosystème: fournisseurs, clients et utilisateurs finaux.

Recherche et développement

Nous avons obtenu la publication au BOPI, le 19 décembre 2014, de notre demande de brevet intitulée : Dispositif informatique de redirection de données basé sur l'analyse des comportements utilisateurs. Cette publication vient conforter nos travaux de R&D en partenariat avec l'Université Lyon I et le CNRS.

Filiales et participations

En Juillet 2014, nous avons ouvert un bureau de représentation à Kuala Lumpur (Malaisie)

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Dividendes versés au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, seule une distribution de dividendes de 120 611 euros a eu lieu au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Revenus éligibles à l'abattement de 40% prévu par l'article 158 du Code Général des Impôts :

Les revenus éligibles à l'abattement de 40% prévu par l'article 158 du Code Général des Impôts se sont élevés à la somme de 120.611 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que le montant des dépenses non déductibles fiscalement au cours de l'exercice 2014 s'est élevé à 0 euros.

Décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance à la clôture des deux derniers exercices

Conformément aux articles L441-6 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice en date du 31 décembre 2014, le solde des dettes fournisseurs s'élevait à 80 689 euros se décomposant ainsi :

67.969	0 à 30 jours
12.720	non parvenu

Résultats – Affectation

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 103 046 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

— 5 % à la réserve légale : 5 152,30 €

— le solde en Report à Nouveau, soit : 97 893,70 €

Total égal au bénéfice de l'exercice : 103 046 €

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été informé de ces conventions qu'il vous relate dans son rapport spécial.

Présentation des comptes

Nous vous présentons les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé

Conformément à l'article L225-102-1 du Code de commerce, nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration au cours de l'exercice 2014.

	mandats sociaux au sein de la société	Autres mandats sociaux et fonctions
M. Salim BERBAR	Administrateur et Président du Conseil d'Administration	
M. Hakim LABIOD	Administrateur et Directeur Général	
M. Eric GHARBI	Administrateur	
M. Nicolas DIEUZE	Administrateur	
M. Alexandre GEIJO	Administrateur	

Conventions

➤ Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

➤ Conventions visées à l'article L 225-39 du Code de commerce

Nous vous indiquons qu'aucune convention courante et conclue à des conditions normales qui, en raison de son objet et de son implication financière est significative pour les parties, n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2014.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce au 31 décembre 2014 est nulle.

Fait à Lyon

Le 07 juillet 2015.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION